

CALENDRIER DES FORMATIONS DE TUTEURS et GESTIONNAIRES DU SERVICE CIVIQUE 2025-2026

Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports de l'Ain

RAPPEL : L'obligation de formation des tuteurs :

La Loi Egalité et Citoyenneté de janvier 2017 précise que les tuteurs de volontaires en service civique doivent être formés à cette fonction. Dès la première année, chaque tuteur service civique doit suivre au moins 2 modules de formations :

- le module « Découverte du rôle du tuteur » d'une journée, et
- un ou plusieurs modules d'approfondissement.

La formation des tuteurs est un critère pour la délivrance d'un agrément ou d'un avenant.

Par ailleurs, tous les 3 ans, chaque tuteur doit désormais suivre, de nouveau, un jour de formation dédiée au tutorat service civique (c'est-à-dire suivre un ou 2 modules de son choix).

Inscriptions/organisation des formations :

Ces formations sont gratuites et elles s'adressent aux organismes agréés ou accueillant des volontaires dans le cadre de l'intermédiation. Les repas et transports sont à la charge des participants.

Inscription uniquement en ligne à partir du lien suivant : <https://www.tuteurs-service-civique.fr/>

Sélectionner la rubrique "formation", puis dans le menu déroulant la région Auvergne Rhône Alpes rubrique « Ain » et cocher la formation retenue.

Attention : Vous aurez besoin de vous munir de votre numéro d'agrément au titre du service civique qui commence soit par RA-001-.....- si vous relevez d'un agrément départemental, soit par NA-000-..... si vous bénéficiez d'un agrément national.

A partir du site www.tuteurs-service.fr/ vous avez également accès aux modules de formation de tuteurs proposés sur les autres départements et vous avez la possibilité de vous y inscrire.

Lieux des formations : Bourg en Bresse, soit

- au SDJES 01 (dans les locaux de la DDT, 23 rue Bourgmayer à Bourg en Bresse) ou,
- à la maison de l'Enseignement , 7 avenue Jean Marie Verne à Bourg en Bresse.

Contacts/renseignements : SDJES de l'Ain :

ce.sdjes01.servicetivique@ac-lyon.fr

Mylène CANET Référente Départementale Service Civique : 06 33 75 64 29

CALENDRIER DES FORMATIONS DE TUTEURS et GESTIONNAIRES DU SERVICE CIVIQUE 2025-2026 Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports de l'Ain

Date/Lieu	Intitulé du module / Objectifs Organisme de formation
Mardi 2 décembre 2025 9h-17h En présentiel Adresse : DDT – SDJES 23 rue Bourgmayer BOURG EN BRESSE Salle panoramique	Module de formation de base : « découvrir son rôle du tuteur » – 1 journée (formation de base) <i>Objectif :</i> Comprendre la fonction de tuteurs et identifier ses différents rôles auprès des volontaires <i>Atelier destiné aux nouveaux tuteurs n'ayant jamais accompagné de volontaires en Service Civique ou qui ont déjà commencé à accueillir des volontaires mais sans avoir été formés. Il est également ouvert aux coordonnateurs souhaitent comprendre le rôle de tuteur</i> Formation assurée par la FOL 01
Mardi 10 février 2026 9h-12h30 En présentiel Adresse : DDT – SDJES 23 rue Bourgmayer BOURG EN BRESSE Salle visitation	Atelier à destination des tuteurs « accompagner des volontaires au quotidien » – ½ journée (formation approfondissement) <i>Objectif :</i> savoir accompagner un volontaire au quotidien dans la mise en œuvre de sa mission et établir une relation de confiance avec lui. <i>Seront notamment abordés : l'accompagnement du volontaire (relation, collaboration, temps incontournables...).</i> Formation assurée par Unis Cité
Mardi 10 février 2026 13h30-17h En présentiel Adresse : DDT – SDJES 23 rue Bourgmayer BOURG EN BRESSE Salle visitation	Atelier à destination des tuteurs « Préparer l'après service civique des volontaires » – ½ journée (formation approfondissement) <i>Objectifs :</i> Comprendre ce qu'est un projet d'avenir et savoir accompagner le volontaire dans l'identification de celui-ci. Seront notamment abordés, les obligations réglementaires et principes fondamentaux du service civique, l'identification du projet, la posture d'accompagnement, l'adaptation, les ressources, le bilan nominatif à remettre au volontaire en fin de mission. Formation assurée par Unis-Cité

CALENDRIER DES FORMATIONS DE TUTEURS et GESTIONNAIRES DU SERVICE CIVIQUE 2025-2026

Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports de l'Ain

Date/Lieu	Intitulé du module / Objectifs Organisme de formation
Mardi 24 mars 2026 En présentiel 9h-12H30 Adresse : Maison de l'Education 7 av Jean Marie Verne BOURG EN BRESSE	Atelier d'échanges de pratiques – ½ journée (formation approfondissement) <i>Objectifs : favoriser l'échange de pratiques, de réflexions, de questionnements autour de l'accueil de volontaires en service civique ; identifier les situations problématiques et rechercher collectivement des pistes de solution ; identifier, valoriser et diffuser les bonnes pratiques et les initiatives innovantes ; permettre la création de ressources et outils mobilisés par les acteurs du Service Civique dans l'accompagnement des volontaires</i> <i>Exemples de thématiques : repérer et conserver la motivation des jeunes, la place de l'initiative des jeunes dans les missions, créer une grille d'entretien de recrutement des volontaires, améliorer l'accessibilité du service civique dans ma structure, réaliser un guide d'accueil des volontaires, etc.</i> Formation assurée par la FOL de l'Ain
Mardi 30 juin 2026 En présentiel 9h - 17H Adresse : DDT – SDJES 23 rue Bourgmayer BOURG EN BRESSE Salle formation	Module de formation de base : découvrir son rôle du tuteur » – 1 journée (formation de base) <i>Objectif : comprendre la fonction de tuteurs et identifier ses différents rôles auprès des volontaires</i> <i>Atelier destiné aux nouveaux tuteurs n'ayant jamais accompagné de volontaires en Service Civique ou qui ont déjà commencé à accueillir des volontaires mais sans avoir été formés. Il est également ouvert aux coordonnateurs souhaitent comprendre le rôle de tuteur</i> Formation assurée par Unis Cité